

EXPOSÉ D'INVENTION

Brevet N° 4333

28 décembre 1891, 6¹/₄ h., p.

Classe 64

ADRIEN REYMOND, à NEW-YORK.

Isolateur pour rattrapantes.

Le but de l'invention est d'éviter, dans les montres munies d'une aiguille dite rattrapante, les frottements résultant, lors de l'arrêt de la rattrapante, du fait que le cœur destiné à ramener cette dernière dans la même position que l'aiguille des secondes, qui marche continuellement, est obligé de soulever à chaque tour le levier ou marteau de rattrapante en comprimant son ressort.

Dans ce but j'ai inventé un dispositif qui, au moment où la rattrapante est arrêtée par la pince usuelle, place le levier ou marteau de rattrapante hors de portée du cœur de l'aiguille des secondes, ensorte que ce dernier peut continuer à tourner librement sans avoir à soulever à chaque tour le levier ou marteau de la rattrapante.

Le dessin ci-joint sert d'illustration de l'invention et représente, à une échelle exagérée, les parties d'une montre à rattrapante qui sont en jeu dans mon système.

La fig. 1 est un plan du dispositif lorsque les deux aiguilles marchent ensemble;

La fig. 2 est un plan du dispositif lorsque la rattrapante est arrêtée.

L'aiguille des secondes *A* à marche constante est portée par un canon auquel est fixé un cœur *A'*, indiqué en pointillé au dessin. La

roue sur le canon de ladite aiguille *A* qui est fixée et qui produit par exemple la rotation constante de cette dernière, n'est pas représentée au dessin.

L'aiguille *B* dite rattrapante est fixée sur un axe *b* logé dans ledit canon et portant une roue *C* dite „de rattrapante“ qui peut être arrêtée, dans n'importe quelle position, par la pince habituelle *D* actionnée par un ressort *d* et par la roue à colonnes *E*.

Ladite roue *C* porte un levier ou marteau *F*, pivoté en *f* et actionné par un ressort *G* de façon à frapper sur le cœur *A'*, comme le montre la fig. 1. Il en résulte que, lorsque aucune autre cause n'intervient, l'aiguille *B* tourne avec l'aiguille *A*, le cœur *A'* entraînant la roue *C* et par conséquent l'aiguille *B*, par l'intermédiaire du levier ou marteau *F*.

L'aiguille *B* est fixée sur son axe de façon à être couverte par l'aiguille *A* lorsque le levier ou marteau *F* est appuyé sur le cœur *A'*.

Lorsque la pince *D* arrête la roue *C*, l'aiguille *B* est arrêtée, tandis que l'aiguille *A* continue à tourner.

Pour soulever le levier ou marteau *F* hors de portée du cœur *A'* au moment où la roue *C* est arrêtée, ledit levier ou marteau *F* est pourvu d'un bec *a* dans lequel s'engage une gou-

pille *c* fixée à une roue *J*. Cette dernière est libre sur l'axe *b* et porte une fine denture destinée à être actionnée par un cliquet *i* lorsque la roue *C* s'arrête.

Le cliquet *i* est porté par un levier *I* dont le bec *i'* s'appuie sur la roue à colonnes *E* sous l'action d'un ressort non représenté au dessin. Le cliquet *i* est actionné par un ressort *i*² qui tend à le presser contre la denture de la roue *J*.

Une vis ou un autre point fixe *K* maintient le cliquet *i* hors d'atteinte de la roue *J* aussi longtemps que le levier *I* est soulevé par une partie élevée de la roue à colonnes *E*, et permet au contraire audit cliquet *i* d'actionner la roue *J* dès que le bec *i'* du levier *I* tombe dans une encoche de ladite roue à colonnes *E*.

Lorsque l'on déplace cette dernière de façon à ce que les pièces tombent de la position indiquée à la fig. 1 dans celle indiquée à la fig. 2, la roue *C* est arrêtée par la pince *D* tandis que la roue *J* est tournée encore quelque peu, ce qui produit le relèvement du levier ou mar-

teau *F*, son point de pivotement *f* restant fixe pendant que la goupille *C* avance encore un peu.

Le canon de l'aiguille *A*, auquel est fixé le cœur *A'*, peut donc tourner dès lors sans avoir à soulever à chaque tour le levier *F*, quoique ce dernier reste en place.

Dès que la roue à colonnes *E* ramène les pièces de la position de la fig. 2 à celle de la fig. 1, le cliquet *i* est retiré hors d'atteinte de la roue *J*, et le levier ou marteau *F*, tombant sur le cœur *A'* sous l'action du ressort *G*, ramène l'aiguille *B* en ligne avec l'aiguille des secondes *A* et l'oblige à tourner avec cette dernière.

EN RÉSUMÉ,

Je revendique comme mon invention :

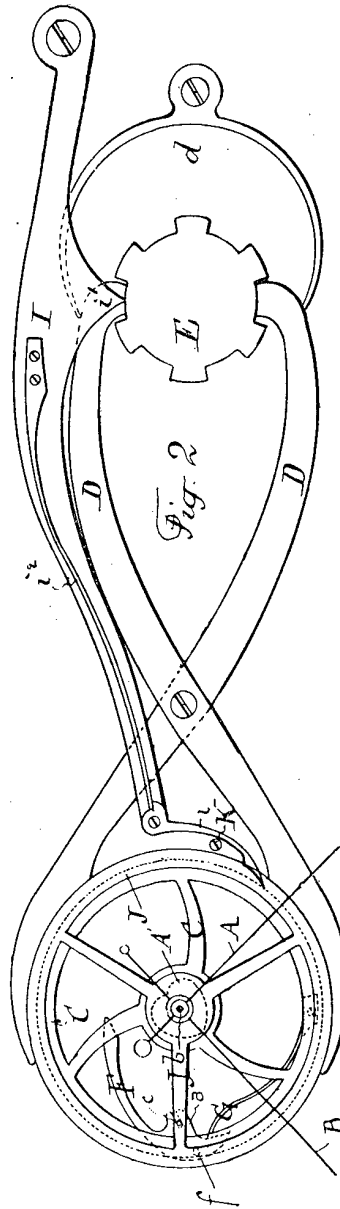
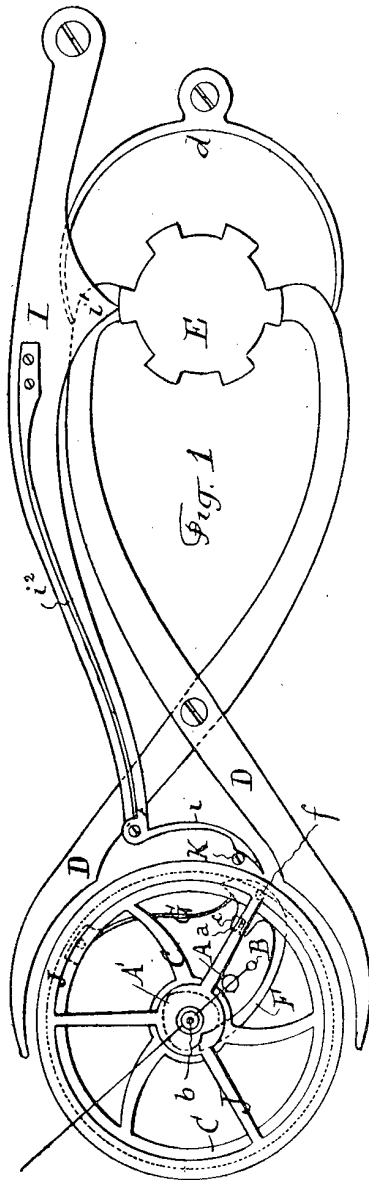
Le système d'isolateur pour montres à aiguille rattrapante, en substance comme décrit.

ADRIEN REYMOND.

Mandataire: E. IMER-SCHNEIDER.

Adrien Reymond.
28 décembre 1891.

Brevet N° 4333.
1 feuille.



Adrien Reymond.
Mandataire: E. IMER-SCHNEIDER.